

Orléans le 16 novembre 2010

La commission exécutive de la section CGT Finances Publiques du Loiret, réunie le 16 novembre 2010 a fait le point sur la mobilisation contre la loi sur les retraites. Alors que la loi est maintenant votée et promulguée, la CE se prononce pour son abrogation, dans la logique de nos actions.

Alors que le gouvernement nous a asséné sur tous les tons que sa réforme allait tout résoudre, voilà qu'il programme une réforme " systémique " pour 2013, la retraite par points ou par comptes notionnels, c'est à dire la fin des régimes de retraite par répartition comme la fin des régimes spéciaux.

La commission exécutive condamne la proposition de réforme systémique ou de retraites par points qui entérinerait :

- La remise en cause du Code des Pensions,
- La fin du calcul de la pension sur les six derniers mois dans le public et sur les 25 meilleures années dans le privé mais sur toute la carrière,
- La baisse du niveau des pensions,
- L'absence de solidarité intergénérationnelle et entre les salariés.
- 

La commission exécutive approuve et appuie la position des instances de la CGT, à tous les niveaux, qui refusent la réforme systémique des retraites et affirme ainsi son attachement au système par répartition.

Non, la lutte n'est pas terminée :

- Aucun recul n'est négociable
- Maintien du Code des Pensions et du calcul sur les 6 derniers mois
- Pas de caisse de retraite des fonctionnaires

## **MANIFESTATIONS LE 23 NOVEMBRE 2010**

**11 HEURES**

**DEVANT LE MEDEF A ORLEANS**

**PLACE DU PATIS A MONTARGIS**

**DEVANT LA MAIRIE A GIEN**